



SECTION



PUY-DE-DOME



# Mutations Locales 2023

## InFOs pratiques

### L'AFFECTATION AU DÉPARTTEMENT

#### Calendrier

	Saisies vœux ALOA	Publication
A Titulaires	Du 11 mai au 02 juin inclus	23 Juin
B Titulaires	Du 11 mai au 02 juin inclus	
C Titulaires	Du 11 mai au 02 juin inclus	

#### Agents concernés

- Agents de la DDFIP 63 ou internes
  - souhaitant changer d'affectation locale
    - subissant une restructuration de service ou suppression d'emploi
    - ALD locaux
      - les agents C du 63 promus B par CIS ou liste d'aptitude et ayant obtenu une affectation nationale en tant que contrôleurs dans le 63
- Agents entrants ou externes
  - arrivés suite au mouvement national
    - les agents B du 63 promus A par examen professionnel ou liste d'aptitude et ayant obtenu une affectation nationale en tant qu'inspecteurs dans le 63.

#### ALOA



Les demandes de mutation ainsi que la transmission des pièces justificatives seront à faire uniquement par voie dématérialisée sur l'Application ALOA. (sauf pour les géomètres)

Les agents ont accès à la liste des pièces justificatives à produire pour les situations de priorité depuis l'application ALOA. Elles seront à joindre en un seul document *.pdf* via ALOA.

N'attendez pas le dernier jour pour transmettre vos justificatifs !

#### Délais de séjour

- La règle :
  - 2 ans entre 2 mutations locales
  - 3 ans si affectation sur un poste au choix (sauf EDR et huissier)
  - 3 ans pour les 1ères affectations (incluant l'année de scolarité pour les A et B)
- Les exceptions :
  - 1 an pour les agents ayant une priorité (demande uniquement sur vœux prioritaires)
  - aucun délai si suppression d'emploi
  - aucun délai pour les agents affectés ALD

#### CAP OU PAS CAP

**METTEZ TOUTES LES CHANCES DE VOTRE CÔTÉ**

CONTACTEZ LES MILITANTS F.O.-DGFIP

**C'EST POUR VOUS QU'ON SE BAT !**

## Conditions du mouvement 2023

- Le classement des demandes de mutation s'effectuera sur la base de l'**ancienneté administrative au 31 décembre 2022** (pondérée par l'interclassement pour les B et les C)
- La priorité «handicap» prime toutes les autres (agents ayant la carte mobilité inclusion mention invalidité)

## Mouvement en 2 étapes

### ► 1er mouvement: agents de la DDFIP 63

1 - **Priorités pour « suppression d'emploi »**  
a-priorité pour suivre la mission  
b-priorité pour rester sur le service d'origine  
c-priorité dans la commune sur un service de même nature que celui d'origine  
d-priorité sur tout emploi vacant dans la même commune  
e-priorité sur un service de même nature dans le département  
f-priorité sur tout emploi vacant dans le département

2 - **Priorités « rapprochement familial »**

3 - **Convenance personnelle sans priorité**

### ► 2e mouvement: agents externes

4 - **Priorités « rapprochement familial »**

5 - **Convenance personnelle sans priorité**

## Les postes au choix

- pour les **A, B** : l'Équipe Départementale de Renfort (EDR).
- pour les **A uniquement** : les Brigades de Contrôle et de Recherche (BCR), Huissier, Chef de contrôle SPF, le Pôle d'Évaluation Domaniale (PED), Conseiller aux décideurs locaux (CDL), et foncier cadastre.

Pour y postuler il faut indiquer le poste au choix en numéro 1 dans la liste de vœux (**ce vœu prime tous les autres vœux**) et envoyer une lettre de motivation et un curriculum vitae en pdf via ALOA.

- Nombre illimité de vœux

- Ordre de préférence libre entre vœux prioritaires et non prioritaires (attention : postes au choix en tête de la demande)

La priorité s'applique uniquement sur le ou les services de la commune la plus proche de ville à ville (sans détailler l'adresse précise)

- Vos vœux seront examinés dans l'ordre où vous les avez indiqués !

- Ne limitez pas vos vœux aux seuls services où une vacance est connue (cf tableau annexe 3 fourni par la DDFIP 63). Des vacances supplémentaires peuvent se créer lors de l'élaboration du mouvement.

À retenir : **indiquez tous les services que vous souhaitez, vacance connue ou non.**

- Pour les agents souhaitant une division particulière au sein du service « Direction », vous pouvez indiquer vos préférences dans le bloc-notes d'ALOA (la répartition des effectifs est faite par le directeur)

- Si vous êtes «ALD» ou «détaché» et que vous souhaitez obtenir une affectation dans le service où vous travaillez, vous devez participer au mouvement local.

- Pour les agents ayant la **reconnaissance RQTH**, contrairement au mouvement national, celle-ci n'est pas reconnue comme offrant une priorité pour le mouvement local. Toutefois, n'hésitez pas à indiquer vos difficultés dans le bloc-notes ALOA.

### Si vous n'obtenez pas un service demandé :

- les internes (hors promus) resteront affectés sur leur poste actuel ;
- les agents dont l'emploi est supprimé ou transféré deviendront ALD 63 ;
- les promus B, promus A et les externes deviendront ALD 63 ou seront affectés d'office par la direction.

**Adhérents FO ou non, n'hésitez pas à nous contacter pour la rédaction de votre demande**

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DU PUY DE DOME  
Division des Ressources Humaines et de la Formation Professionnelle

CATEGORIE A  
Mouvement local de mutation  
-----

Liste de l'ensemble des implantations d'emplois et des vacances prises en compte  
pour l'élaboration du mouvement local prenant effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023

Services	Emplois	
	TAGERFIP	VACANTS (Au 31/03/2024)
SIP THIERS antenne AMBERT	1	
SGC Issoire	2	-
SGC Issoire Antenne Le Mont Dore	1	-
SIP Issoire	2	-
Services de direction	56	4
HUISSIER	3	-
EDR	2	-
SGC Clermont Métropole et amendes	4	-
Trésorerie hospitalière Clermont	2	-
Paierie départementale	2	-
BCR	1	-
BDV	10	1
PCRP	4	-
PRS	1	-
SIE Clermont	2	-
SIP Clermont	2	-
SPF – E CLERMONT FERRAND	2	-
SDIF CLERMONT FERRAND	3	-
PCE CLERMONT	11	2
dont antenne Riom	3	-
SGC Riom	2	1
SGC Riom antenne Montaigut	1	1(gel)
SIP Clermont antenne RIOM	1	-
SIE RIOM	1	-
SGC Thiers	1	-
EPSMS THIERS	2	1
SIP THIERS	1	-
SIE Riom antenne Thiers	1	-

CATEGORIE B  
Mouvement local de mutation  
-----

Liste de l'ensemble des implantations d'emplois et des vacances prises en compte  
pour l'élaboration du mouvement local prenant effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023

Services	Emplois	
	TAGERFIP	VACANTS (Au 31/03/2024)
SGC Ambert	4	-
SIP Thiers antenne Ambert	3	-
SIE Clermont antenne Ambert	2	1
SGC Issoire	8	-
SGC Issoire Antenne Le Mont Dore	3	-
SIP ISSOIRE	18	-
Services de direction	110	9
EDR	15	-
SGC Clermont Métropole et amendes	26	5
Trésorerie hospitalière Clermont	16	3
Paierie départementale	11	-
BCR	6	2
BDV	1	1
PCRCP	10	1
PRS	7	1
SIE Clermont	29	6
SIP Clermont	21	1
SPF – E CLERMONT FERRAND	27	-
SDIF CLERMONT FERRAND	13	2
Géomètres	8	-
SGC Riom	12	1
SGC Riom antenne Montaigut	2	-
SIP Clermont antenne RIOM	3	-
SIE RIOM	14	1
SGC Thiers	10	2
EPSMS THIERS	10	1
SIP THIERS	6	-
SIE Riom antenne Thiers	7	1

CATÉGORIE C  
Mouvement local de mutation  
-----

Liste de l'ensemble des implantations d'emplois et des vacances prises en compte  
pour l'élaboration du mouvement local prenant effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023

Services	Emplois	
	TAGERFIP	VACANTS (Au 31/03/2024)
SGC Ambert	3	-
SIE Clermont antenne Ambert	1	-
SIP Thiers antenne Ambert	3	2
SGC Issoire	3	1
SGC Issoire Antenne Le Mont Dore	4	2
SIP ISSOIRE	20	5
Services communs Issoire	1	1 (gelé)
Services de direction	65	3
SGC Clermont Métropole et amendes	14	5
Trésorerie hospitalière Clermont	13	5
Paierie départementale	8	2
SIE Clermont	6	3
SIP Clermont	27	6
SPF – E CLERMONT FERRAND	16	4
SDIF CLERMONT FERRAND	14	4
Services communs Berthelot	1	-
SGC Riom	5	1
SGC Riom antenne Montaigut	3	-
SIP Clermont antenne RIOM	7	1
SIE RIOM	3	1
Services communs Riom	1	-
SGC Thiers	4	2
EPSMS THIERS	9	4
SIP THIERS	10	2
SIE Riom antenne Thiers	2	-